

Agen, le 07/12/2020

Le Directeur de l'École Nationale d'Administration
Pénitentiaire

- A -

Direction de la formation
DGPAI/AML/n° 133/2020
Responsable de formation :
Aurore MAHIEU – LEGUERNIC
Tel : 05.47.49.30.28
Secrétariat : Stéphanie HAMIDANI
Tél : 05 53 98 91 05

Monsieur le Garde des sceaux
Ministre de la Justice
Direction de l'administration pénitentiaire

Sous Direction des ressources humaines et des relations sociales
RH1 : Bureau du recrutement et de la formation des personnels

Mesdames et Messieurs les directeurs interrégionaux
des services pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les chefs d'unité
formation et qualification

Mesdames et Messieurs les directeurs et
chefs d'établissements pénitentiaires

Mesdames et Messieurs les directeurs des
services pénitentiaires d'insertion et de probation

Monsieur le directeur du service de l'emploi pénitentiaire

OBJET – APPEL DE CANDIDATURES de stage de formation continue

PJ : Fiche Technique pour affichage
Fiche d'inscription

La direction de la formation de l'école nationale d'administration pénitentiaire organise une session de formation (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire) sur le thème :

ENG – Instruments européens de coopération judiciaire en matière pénale

Les candidatures motivées, établies sur l'imprimé ci-joint, devront parvenir à l'ENAP

Sous-couvert de la direction interrégionale concernée,
Avant le 17/09/2021, dernier délai.

Les demandes qui ne répondent pas à l'exigence de cette procédure ou ne comportant pas l'avis du supérieur hiérarchique ne seront pas examinées.

P/La directrice
La Chef du Département Greffe Pénitentiaire et
Applicatifs Informatiques

Aurore MAHIEU-LEGUERNIC

Fiche de candidature

Thème : ENG – Instruments européens de coopération judiciaire en matière pénale
Date et lieu : du 02/11/2021 14h au 05/11/2021 à 12h à ENG DIJON

Nom _____ Prénom d'usage _____ Prénom _____

Catégorie : A B C Sexe : M F

Corps _____ Grade _____ Établissement _____ Service/Quartier _____

Téléphone _____ Mail _____

Résidence personnelle : ville département (obligatoire) : _____

Fonction et missions actuelles : _____

Depuis : moins d'1 an de 1 à 3 ans plus de 3 ans

Origine de la demande : vous-même votre hiérarchie

Niveau de formation ou information sur ce thème :
Pas de connaissances Connaissances à approfondir Bonnes connaissances

Avez-vous déjà sollicité une inscription pour cette formation ? oui non

Si oui, combien de fois ? : _____

Vos motivations : _____

Date et signature du candidat : _____

Avis du formateur des personnels : Prioritaire Favorable Défavorable

Avis motivé : _____

Ordre de priorité : 1 2 3

Signature et cachet du formateur : _____

Avis du CURFQ : Prioritaire Favorable Défavorable

Avis motivé : _____

Ordre de priorité : 1 2 3

Signature et cachet du CURFQ : _____

Avis du supérieur hiérarchique ou du chef d'établissement : Prioritaire Favorable Défavorable

Avis motivé : _____

Rang de priorité si plusieurs candidatures au sein du service : _____

Cette formation entre-t-elle dans le cadre : _____ du DIF _____ du CEDIF

Situation du stagiaire :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Formation statutaire hors Pacte | <input type="checkbox"/> PACTE |
| <input type="checkbox"/> T1 (adaptation immédiate au poste de travail) | <input type="checkbox"/> Formation de professionnalisation |
| <input type="checkbox"/> T2 (adaptation à l'évolution prévisible des métiers) | <input type="checkbox"/> VAE |
| <input type="checkbox"/> T3 (développement des qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications) | <input type="checkbox"/> Bilan de compétences |

ENG – Instruments européens de coopération judiciaire en matière pénale Du 02/11/2021 à 14h au 05/11/2021 à 12h à ENG DIJON

L'élimination progressive des contrôles aux frontières au sein de l'Union a considérablement facilité la libre circulation des citoyens européens, et partant celles des délinquants mais aussi des victimes d'infractions pénales. L'Union européenne a mis en place des instruments particulièrement efficaces afin de lutter contre la criminalité transfrontalière qui concerne aujourd'hui de très nombreuses enquêtes pénales. Les greffiers, premiers assistants des magistrats, se voient confier de plus en plus de missions dans le domaine de la coopération judiciaire, certains d'entre eux exerçant notamment à temps plein dans des services spécialisés dans l'entraide pénale.

Objectifs de formation

- Renforcer ses connaissances juridiques et sa culture en matière de coopération pénale dans l'Union européenne
- Identifier et comprendre le fonctionnement des instruments de coopération pénale fondés sur le principe de reconnaissance mutuelle des décisions judiciaires
- Savoir rechercher et utiliser les outils pratiques mis à disposition des professionnels de justice par l'Union européenne
- Rencontrer et échanger avec des acteurs de l'entraide pénale (enquêteurs, membres d'organisations européennes, agents du ministère de la justice)
- Préparer des projets de rédactions de demandes d'entraide pénale

Éléments du contenu

- Historique, évolutions récentes et avenir de la coopération pénale dans l'Union européenne
- Mandat d'arrêt européen, décision d'enquête européenne, saisie et confiscation
- Coopération judiciaire post-sentencielle
- Coopération policière dans l'Union européenne
- Retour d'expérience
- Résolution de cas pratiques

Modalités pédagogiques

Apports théoriques
Retours d'expérience
Résolution de cas pratiques

Nombre de places : 2 places

Durée :
4 jours

Date :
Du 02/11/2021 à 14h au
05/11/2021 à 12h

Lieu :
ENG

Intervenants :
Formateurs ENG

Public visé :
Agents affectés dans les
greffes pénitentiaires

**Conditions d'admission ,
Pré requis :**
Aucun

**Responsable de
formation :**
[aurore.mahieu-
lequernic@justice.fr](mailto:aurore.mahieu-
lequernic@justice.fr)
05.47.49.30.28

Assistante de formation :
[stephanie.hamidani@justice.
fr](mailto:stephanie.hamidani@justice.
fr) 05.53.98.91.05

Coordonnées
Ecole Nationale
d'administration
pénitentiaire
440 avenue Michel Serres
CS 10028
47916 AGEN cedex 9
05 53 98 98 98 8